

Commune de Cogolin



PLU

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 5
Liste des Emplacements Réservés

sdp.conseils

8 décembre 2009

REVISION DU POS – ELABORATION DU PLU

Projet de PLU arrêté par Délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2007

Projet de PLU approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date du 13 mai 2008

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2009

Voirie

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
1.	Élargissement et rectification de la RD 559	Département	23.50 m	Du pont de la Gisle au carrefour de la Foux
2.	Élargissement et rectification de la RD 98	Département	23.50 m	Du carrefour de la Foux à la limite de la commune de la Môle
3.	Aménagement du carrefour entre la RD 98 / chemin de Trémouriès	Département	7 000 m ²	Trémouriès
4.	Aménagement du carrefour de la Foux	Département	75 000 m ²	La Foux
5.	Voie de contournement de la RD 558 et de la RD 98 et aménagement du carrefour RD 48/RD 558	Département	15 m	Du carrefour giratoire RD 98 au carrefour RD 48/558
6.	Élargissement RD 48	Département	9 m	Du carrefour de la RD 48/RD 558 à Grimaud (pont de bois)
7.	Élargissement CD 61	Département	11 m	De la RD 98 à la limite de la commune de Grimaud
8.	Élargissement du CD 14	Département	7 m	De la RD 558 - pont de Bois à la commune de la Môle
9.	Aménagement de la piste cyclable	Département	4 m	De la RD 98 du village à la Plage
10.	Mise à deux fois deux voies de la RD 98 A	Département	22.50 m	Carrefour de la Foux à limite de commune
11.	Redressement et aménagement de l'avenue du Colombier et ancien chemin de Cogolin à Cavalaire	Commune	6 m	De la RD 98 carrefour et la déviation est (jusqu'à zone Né)

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
12.	Élargissement et aménagement du CC 2 Dit de la Mort du Luc	Commune	10 m 8 m	Du carrefour avec la déviation de Cogolin jusqu'au site de Négresse De Négresse jusqu'à la limite de la commune de Gassin
13.	Élargissement et aménagement du Chemin des Faïsses	Commune	6 m	De la RD 98 à la rivière « la Môle »
14.	Élargissement et aménagement du CR 21 (ancien chemin du bord de la Rivière)	Commune	6 m	De la route dite de la « mort du Luc » à l'ancien chemin de Cogolin à Cavalaire
15.	Élargissement et aménagement du chemin de Radasse	Commune	8 m	De l'ancien cimetière à la route des Mines
16.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Argentière	Commune	8 m	De l'intersection du chemin de l'Argentière Notre Dame des Anges au chemin des Mines
17.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Argentière et du chemin Notre Dames des Anges	Commune	10 m	Du parc d'activités de Cogolin au chemin de Radasse
18.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Hermitan	Commune	8 m	De la RD 48 au chemin du Val de Perrier
19.	Élargissement d'une partie du chemin de Portonfus	Commune	6 m	Du chemin de l'Hermitan à la limite de la zone constructible
20.	Élargissement et aménagement du chemin de Faucon, Magnan et Sainte Magdeleine	Commune	9 m 6 m	Du carrefour des 4 chemins de Radasse (limite de la zone U) à la limite de la commune de la Mole
21.	Élargissement et aménagement du Chemin des Mines	Commune	8 m	Du carrefour de Radasse jusqu'à la rue Gérard Philippe
22.	Élargissement et aménagement du Chemin des Mines	Commune	8 m 7 m	Du chemin de radasse à l'intersection du chemin de Magnan De l'intersection à la limite de la commune de la Mole

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
23.	Élargissement et aménagement du Chemin des Fourches	Commune	7 m	Du rond point de St Jacques à l'ER 24
24.	Création d'une voie de liaison entre le chemin de Vaubelette et le chemin des fourches avec antenne	Commune	10 m	Quartier du Carry
25.	Élargissement et aménagement du chemin de Vaubelette	Commune	10 m	Quartier de Faucon
26.	Création d'une liaison entre le chemin de Vaubelette et le chemin du Carry	Commune	6 m	Le Carry
27.	Élargissement et aménagement du chemin du Colombier	Commune	9 m	Du Rond Point de Saint Jacques à la RD 98
28.	Élargissement et aménagement du Chemin de Trémouriés	Commune	10 m 6 m	Du Rond Point de St jacques au Chemin du Canadel Du Chemin du Canadel à la RD 98
29.	Création d'une voie communale Rue Lou Lavandies	Commune	5 m	Du chemin du Carry au Chemin de Trémouriés
30.	Création d'une voie de liaison entre la rue des Mines et la rue du Juge Michel et création d'une plate forme	Commune	8 m 308 m ²	Avenue Aragon
31.	Aménagement d'un carrefour de les liaisons RD 98/CR 21 et le chemin de la Mort du Luc	Commune	6 078 m ²	Du Rond Point d'Armée d'Afrique au chemin dit de la « Mort du Luc »
32.	Création d'une voie chemin de Faucon Rue du Volcan	Commune	178 m ²	Radasse
33.	Création d'une voie de desserte de la zone de Valensole	Commune	8m 6 m	De la RD 98 à la fin de la zone d'activités de Valensole Prolongement de la voie existante (ancien chemin de Toulon à St Tropez) jusqu'au chemin de la mort du Luc

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
34.	Création d'une voie de desserte de la zone de font Mourier	Commune	4 m	Font mourier
35.	Élargissement et aménagement du Chemin du Carry	Commune	10 m	Notre Dames des Salles
36.	Élargissement et aménagement du chemin du Canadel	Commune	6 m	Lieu dit « le Canadel »
37.	Aménagement du chemin Notre Dame des Salles	Commune	10 m	Du chemin du Canadel au Chemin du Carry
38.	Aménagement de l'avenue des Bastides	Commune	8 m	Voie de desserte du lot. sur l'avenue Colombier
39.	Supprimé -- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2009			
40.	Aménagement d'un accès à la propriété communale destinée à recevoir un ouvrage de répartition et espace public	Commune	203 m ²	Le Village
41.	Création d'une voie de liaison entre la rue Parmentier et le bd de Lattre de Tassigny	Commune	7 m	Le Village
42.	Élargissement et prolongation du Chemin des Coustelines et du Pont sur le Rialet et création d'une antenne	Commune	5 m	Chemin des coustelines
43.	Création d'une liaison chemin de Radasse jusqu'au CD 48 et d'un carrefour	Commune	6 m	Les Moulins
44.	Aménagement du chemin du Magnan	Commune	6 m	Faucon

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
45.	Aménagement d'un carrefour entre l'avenue des Bastides et l'avenue du Subeirán	Commune	1 800 m ²	Rue Marceau
46.	Création d'une liaison entre le chemin des Rouves et l'avenue de la Cauquière	Commune	6 m	Le Carry
47.	Élargissement du chemin entre la route des Mines et le chemin de l'Hermitan	Commune	6 m	L'Hermitan
48.	Création d'une voie et d'un accès de secours	Commune	172 m ²	Rue Henri Barbusse
49.	Création d'un passage piéton	Commune	2 m	Entre la rue Jean Jaurès et la place Victor Hugo
50.	Aménagement de l'intersection entre l'avenue Clémenceau, la rue des Muriers et la rue S. Coulet	Commune	484 m ²	Le Village
51.	Création d'une voie de liaison entre l'avenue du Contant et l'avenue de la Giscle	Commune	10 m	Le Quartier
52.	Aménagement de l'avenue des Muriers et de l'avenue de la Giscle	Commune	510 m ² (240 m ² 270 m ²)	Le Quartier
72.	Création d'une voie communale	Commune	5 m	Rue Henri Martin

Ouvrages publics- Installations d'intérêt général – Espaces verts				
Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
53.	Extension de la Station d'Épuration	Syndicat intercommunal d'assainissement	18 200 m ²	Font Mourier
54.	Création d'une station tertiaire	Syndicat intercommunal d'assainissement	60 000 m ²	Grand Pont
55.	Création d'un poste de transformation	EDF	9 000 m ²	Grand Pont
56.	Création de bâtiments et d'équipements publics à caractère social, sportif et culturel	Commune	6 400 m ²	Subeiran
57.	Création d'un espace vert	Commune	600 m ²	Font Mourier
58.	Création d'un espace vert	Commune	300 m ²	Font Mourier
60.	Création de bâtiments et équipements publics à caractère scolaire et sportif	Commune	14 400 m ²	Quartier Radasse
61.	Création de bâtiments et équipements publics et techniques	Commune	14 000 m ²	Notre Dame des Anges
62.	Extension de bâtiment d'un équipement public à caractère social	Commune	1 910 m ²	Fontvieille
63.	Création d'un espace vert	Commune	84 m ²	Angle de la rue Marceau et de la rue des Vignerons
64.	Extension des jardins familiaux et Création d'une aire de jeux et de sports	Commune	13 300 m ²	Vausseruègne

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
65.	Création de bâtiments publics à caractère scolaire et de santé	Commune	209 m ²	Boulevard Michelet
66.	Espace public	Commune	100 m ²	Rue nationale
67.	supprimé -- -- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2009			
68.	Création d'une station de pompage et d'un réservoir d'eau et création de lits filtrants	SIDECM	9 070 m ²	Les Pasquiers
69.	Extension du bâtiment scolaire – crèche et bâtiment administratif	Commune	1 000 m ²	La Cauquière
70.	Extension du cimetière	Commune	3 000 m ²	Vausseruègne
71.	Aménagement hydraulique	Commune	35 m ²	La Cauquière
73	Création d'une caserne de pompiers de type 3	Commune	4 000 m ²	Rond point de l'Armée d'Afrique